



Ligue de Bretagne de Basket-Ball
Tel. 02 23 46 33 80 / Fax. 02.23.46.33.81
2 C, allée Jacques Frimot
www.basketbretagne.com
35000 RENNES
secretariatgeneral@basketbretagne.com

BRETAGNE

Comité Directeur Du 13 juin 2014 à Combrit Sainte-Marine

N°5

Présents :

Mmes Valérie ALLIO ; Daisy LE PENNEC ; Jacqueline PALIN ; Corinne PETIT.
Mrs Stéphane ANGER ; Guillaume DE KERMEL ; Narcisse FERRINI ; Pierre François GICQUEL ; Joseph HOUE ; Jean-Jacques KERDONCUFF ; Serge KERHUIEL ; Antoine LE BERRE ; Gérard LE ROUX ; Mickaël LEBRETON ; Michel MELEDO ; Jacques PERRIER ; Eric TREHIN ; Jean-Pierre VAILLANT ; Philippe VALLEE.

Excusés :

Mmes Marylise COCHENNEC ; Morgane PETIT.
Mrs Daniel GRAZIANA ; Thomas KERISIT ; Jean-Pierre LEFEVRE ; Jerry STASSIAUX ; Christophe EVANO.

Assistent :

Mmes Andrée ANSEL ; Karine LE POTTIER.
Mrs Jean-Pierre HUNCKLER ; François BRISSON ; Guy GIRARDEAU ; Pierre GUYOMARCH ; Eric MONLIBERT ; Patrick TAFFIN ; LE RHUN Bernard ; LE BERRE Yves.

Jean-Jacques KERDONCUFF accueille les participants à Combrit Sainte-Marine en préambule à l'assemblée générale de la ligue qui se déroulera le lendemain et remercie le club de Pont L'Abbé pour son accueil.

Andrée ANSEL (présidente du Pont l'Abbé BC), accompagnée de Bernard LE RHUN et Yves LE BERRE (vice-présidents du Pont l'Abbé BC), est heureuse d'accueillir la Ligue pour son Assemblée Générale et les D DAYS.

Jean-Jacques KERDONCUFF informe les élus du courrier reçu de Jerry STASSIAUX évoquant les difficultés à concilier ses activités de président de CRO avec ses activités professionnelles et familiales.

Il est cependant très difficile de partager les projets et plan d'actions avec le comité directeur en ne pouvant participer aux réunions. Jean-Jacques KERDONCUFF remercie Jerry STASSIAUX pour le travail réalisé. La recherche d'un nouveau responsable de la CRO doit être envisagée.



ORDRE DU JOUR

1) Approbation des comptes rendus de Comité et Bureau Directeur

- Comité Directeur du 28 mars 2014 à Brest
- Bureau Directeur du 22 avril 2014 à Rennes
- Bureau Directeur du 2 juin 2014 à Rennes

Deux remarques ont été formulées concernant la rédaction du Comité Directeur du 28 mars 2014 :

- Michel MELEDO s'était excusé dans la journée auprès de Jean-Jacques KERDONCUFF

- Stéphane ANGER souhaite des précisions quant à l'intervention d'un membre de la CRO lors des tournois de présaison U13F. Les précisions seront apportées ultérieurement par Valérie ALLIO.

Après rectification, les trois PV ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

2) Rapports d'activités des Commissions (selon PV1 de l'Assemblée Générale)

Quelques questions et rajouts :

- **Secrétaire Général** : rien à signaler.
- **Commission Régionale des Officiels** :

Intervention de Stéphane ANGER sur les mails concernant les formations OTM. Jean-Jacques KERDONCUFF confirme que l'information doit être partagée et que le comité départemental doit être en copie de ce type de mail.

- **Dix jours du basket breton** :

Tout se déroule bien. Ils se poursuivent après l'assemblée générale, à Combrit, par :

- Une rencontre de Sport Adapté
- La finale de la Coupe de Bretagne U17 Masculine entre l'Etendard de Brest et le CO Pacé
- Les Breizh All Star Game Féminin puis Masculin (absence d'un entraîneur)

- **Commission Animation, Esprit Sportif, 3x3** : rien à signaler.

- **Commission Salles et Terrains** :

Le courrier de demande de subvention CNDS pour la salle omnisports de MILIZAC a été expédié à la FFBB.

Pour la saison prochaine, au moment des engagements, la commission sera plus vigilante afin que les salles soient au minimum classées.

Problème avec les salles rennaises qui ne disposent pas encore des nouveaux tracés.

Interrogation de Narcisse FERRINI au sujet de la température dans la salle de Pleyber-Christ : le nécessaire a été fait par la commission et la municipalité.

- **Commission Sportive** :

Information reçue de la FFBB n'accordant qu'une seule montée en NM3 à la Ligue de Bretagne.

Cette communication habituellement reçue en amont du démarrage de la saison n'a pas été faite pour la saison 2013/2014. Elle n'a donc pas pu être répercutée vers les clubs ni prise en compte dans le règlement sportif des montées et descentes des différents championnats.

Dans la situation actuelle, la montée de RENNES PA en NM3 est compromise.

Le Président de la Ligue est intervenu auprès du secrétaire général de la FFBB et a transmis par écrit son argumentaire.

Nota : le nombre de montées accordées aux Ligues est un ratio du nombre de licenciés de la catégorie sur le nombre total de licenciés masculins ou féminins.

UJAP de Quimper : un match perdu par pénalité en NM3 entraîne la descente de l'équipe en PNM. Une Wild Card avec le soutien de la Ligue va être demandée à la FFBB.

SAINT BRIEUC BASKET : En attente de l'évolution du dossier.

Ces 3 dossiers en attente de retour de la FFBB entraînent la non possibilité d'établir les groupes des championnats de Ligue et les nombres de montées et descentes risquent d'être modifiés en fonction des décisions qui seront prises.

Par ailleurs, le comité du Finistère bénéficie de deux montées en L2RM puisque GDR Guipavas s'est désisté avant le 1^{er} juin.

Jean-Jacques KERDONCUFF présente Monsieur Jean-Pierre HUNCKLER, 1er Vice-Président de la FFBB.

Il le remercie pour sa présence au comité directeur de ce soir.

Représentant Jean-Pierre SITUAT, Président de la FFBB, à l'Assemblée Générale de la Ligue, Jean Pierre HUNCKLER interviendra par ailleurs lors de celle – ci pour une présentation aux clubs de la Charte des officiels

- **Coupe de Bretagne :**

Résultats des finales qui se sont déroulées le samedi 6 juin 2014 à Concarneau :

Seniors Garçons :	Vainqueur : Etendard de Brest	Finaliste : ES Etreelles
Seniors Filles :	Vainqueur : CO Pacé	Finaliste : ESL Brest
U17F :	Vainqueur : Léon Trégor Basket 29	Finaliste : Avenir de Rennes - 2

En raison des phases finales nationales, la rencontre U17M est programmée samedi après-midi et elle opposera l'Etendard de Brest au CO Pacé.

- **Statuts – Règlements – Qualifications – Discipline :**

11 dossiers disciplinaires traités et 1 dossier en cours (sera étudié le 26/06/2014), dont 4 pour 5 fautes techniques. Les sanctions pour 5 FT ont été perçues comme lourdes. En raison de l'évolution des règlements FFBB, le barème appliqué est cumulatif des sanctions jusqu'alors appliquées à l'issue des 3^{ème}, puis 4^{ème} puis 5^{ème} FT soit 7 week-ends de suspension.

- **Commission Technique :**

Le Tournoi Inter Ligue U13 se déroulera du 20 au 22 juin 2014 à Ploufragan, de nombreux élus se sont proposés pour y apporter leur aide.

Stéphane ANGER remarque qu'il est impossible pour les comités de retourner les dossiers CF U15 Elite pour le 15/06/2014.

Stéphane ANGER a constaté que sur les derniers documents « TIC », il est fait mention de « goal-average » au lieu de « point-average » : la ligue de Bretagne n'a diffusé aucun document à ce sujet.

François BRISSON fait remarquer que 2014/2015 sera la première saison où tous les potentiels bretons évolueront en championnat de France U15 Elite.

- **Basket Féminin :** rien à signaler.

- **Développement Durable :**

Jacques PERRIER avait annoncé en début d'année qu'il rencontrerait les présidents de commissions. Il regrette de n'avoir pu le faire et fera son possible pour réaliser ces rencontres lors de la saison prochaine. De bonnes choses ont déjà été réalisées lors des D Days.

- **Trésorerie :**

Jacqueline PALIN ne fera pas de rapport lors de l'Assemblée Générale, il sera réalisé par le cabinet comptable.

Il y a un excédent qui interpelle mais qui s'explique :

- Hausse du nombre de licenciés
- Hausse du prix des licences (pas de hausse pour la saison prochaine)
- Hausse du nombre de mutations
- Problème des frais d'arbitrage car la ligue fonctionne en année civile, cela sera régularisé en juin → 26000 € vont être reversés aux clubs

Il pourrait être envisagé un projet à long terme. En s'associant avec les comités, on pourrait très bien faire un « mini-Ploufragan ».

Jean-Jacques KERDONCUFF souhaite que la ligue continue les aides vers les clubs, les emplois d'avenir, les SSB, Pôles...

Intervention de Stéphane ANGER sur l'absence de rapport d'activité de la Commission Médicale. Une note de la FFBB précise que les dossiers médicaux d'arbitres sont à gérer par la Commission Médicale Régionale.

Le Comité Départemental 22 envisage de demander que les arbitres de moins de 35 ans fassent noter par leur médecin, lors du renouvellement de licence, qu'ils sont en mesure d'arbitrer.

Aucun médecin ne peut déjuger un ECG réalisé par un collègue.

Ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

3) Modification des règlements sportifs

- **Règlements des championnats jeunes :**

Stéphane ANGER : Les ententes sont autorisées en championnat départemental mais pas en championnat régional. Il n'y a pas d'inter-équipes de CTC en championnat départemental. Le Comité Départemental ne peut pas se mettre en conformité avec le règlement régional.

Si une équipe d'entente monte, il faut qu'elle puisse se mettre en conformité pour la saison suivante. Elle pourra monter en nom propre ou faire des mutations de type C2.

13 CTC ont été validées en Bretagne.

Les brûlés doivent être choisis dans le club support de la CTC.

Intervention de Narcisse FERRINI qui estime que cela veut dire que les meilleurs joueurs ne seront pas forcément brûlés.

Question de Valérie ALLIO : si dans une CTC de 3 clubs, chaque club apporte 3 joueurs, il ne peut pas y avoir 5 brûlés pour le club support. Quelles sont les solutions ?

Seule solution à l'heure actuelle : muter 2 joueurs vers le club support.

Jean-Pierre HUNCKLER précise que ces règlements pourront évoluer en fonction des retours. Il y a l'esprit et la règle ; il peut y avoir des dérogations le temps que les choses se mettent en place.

Jean-Pierre HUNCKLER précise que les licences AS existent toujours hors CTC pour toute les catégories (à vérifier pour l'article 5).

Adopté à l'unanimité (sous réserve confirmation FFBB pour l'article 5)

- **Règlement particulier U13F :**

Ce règlement a déjà été présenté au Comité Directeur du 28 mars à Brest.

Faute de frappe : on parle de Championnat de France dans le règlement U13F alors qu'il n'existe pas de Championnat de France pour cette catégorie d'âge.

Le Comité Départemental du Morbihan est contre ce règlement, qu'il subira, notamment le nombre d'équipes à qualifier par comité. Les personnes présentes font remarquer que les techniciens du Morbihan étaient favorables à ce règlement, lors des réunions de travail.

Adopté à la majorité.

- **Règlement particulier U15 :**

2^{ème} phase : 2 équipes par département accéderont au championnat régional à l'issue de la 1^{ère} phase :

- L'équipe classée 1^{ère} au niveau départemental accédera à la poule Elite et disputera le titre régional
- L'équipe classée 2^{ème} au niveau départemental accédera à la poule Honneur

Adopté à l'unanimité.

- **Règlements sportifs :**

Article 42 : Le nombre de licences AS **CTC** est illimité.

Article 46 : il s'agit d'une dérogation que l'on accepte à la ligue sur les championnats hors Prénationale.

Article 66.1 d) : Si une équipe de CTC constituée conformément à l'Article 46 des Règlements sportifs, finit dans les 3 premiers, elle ne pourra pas monter **en PNM**. Il sera fait appel à l'équipe classée 4^{ème} du Championnat de L1RM.

Article 66.2 d) : Si une équipe de CTC constituée conformément à l'Article 46 des Règlements sportifs, finit dans les 3 premiers, elle ne pourra pas monter **en PNF**. Il sera fait appel à l'équipe classée 4^{ème} du Championnat de LRF.

Adopté à l'unanimité.

- **Coupe de Bretagne :**

Article 11.1 : remplacer CRAMC par CRO.

Adopté à l'unanimité.

Ces évolutions sont validées par le Comité Directeur et seront présentés aux clubs lors de l'Assemblée Générale de demain. Elles sont applicables pour la saison 2014/2015.

4) Présidence de la Ligue

Jacqueline PALIN rappelle la chronologie : la logique aurait voulu qu'elle démissionne avant l'Assemblée Générale 2013, or, elle souhaitait aller jusqu'au Championnat d'Europe féminin. De ce fait et conformément aux statuts, l'intérim est assuré par le 1^{er} Vice-Président jusqu'à l'Assemblée Générale suivante. Le Comité Directeur de ce soir doit proposer un président lors de l'Assemblée Générale de demain.

Jean-Jacques KERDONCUFF se déclare candidat.

Vote à bulletin secret : Pour : 17 Contre : 0 Blanc : 2

Jean Jacques KERDONCUFF est proposé à la présidence de la Ligue par le Comité Directeur.

5) Assemblée Générale

La responsabilité des opérations de pointage est confiée à Jean-Claude LEMAITRE assisté d'Éric MONLIBERT.

Serge KERHUIEL nomme les différents bureaux de pointage qui seront proposés pour les clubs.

Il rappelle aussi les règles à respecter :

- présentation obligatoire de la licence par le président
- en cas d'absence du président du club il doit être présenté le mandat établi par celui – ci pour le licencié de son club chargé de le représenter
- un seul licencié d'un club (président ou représentant) peut participer aux différents votes

Le CD 35 a reçu la candidature de Rennes CPB Basket pour l'organisation de l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne.

6) Trésorerie : liste des clubs non en règle avec la trésorerie

Les clubs non en règle avec la trésorerie ne peuvent participer aux votes sauf à s'acquitter de leurs dettes avant le pointage des délégués.

7) Questions diverses

Michel MELEDO s'interroge quant à la motivation pour les modifications des statuts. Pierre-François GICQUEL le rejoint, pourquoi modifier quelque chose qui fonctionnait ?

Il avait été décidé que ces modifications soient reportées à cette année. La FFBB est une fédération de clubs et non d'individus. Cela n'est pas très cohérent qu'un licencié hors association, c'est-à-dire qu'il n'est pas licencié dans un club, puisse cependant représenter plusieurs clubs.

Jean-Pierre VAILLANT : quelques corrections à apporter dans les règlements sportifs par rapport aux changements d'appellation.

Joseph HOUE :

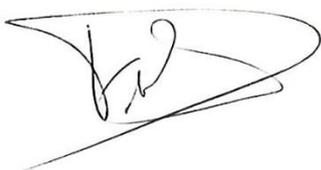
- calendrier saison 2014/2015 :
 - Reprise des championnats le 20/09 (pose souci pour les stages de pré-saison)
 - Open PNF le 13/09
- Dossier Saint Briec Basket et ses conséquences sur les groupes de championnat

Pierre-François GICQUEL informe le Comité Directeur qu'une nouvelle structure serait en train de se mettre en place avec le projet de tout reprendre sauf le championnat de France. Il faut que le dossier soit prêt pour le Bureau Fédéral du 20/06.

Jean-Pierre HUNCKEL précise que la priorité de la FFBB est de sauver les licenciés dans le respect des règles.

L'ordre du jour et le tour de table étant épuisés, la séance est levée à 21H.

Le secrétaire général
Eric TREHIN



Le président
Jean-Jacques KERDONCUFF

